

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2018



MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE

FCP Actions de pays de la zone euro

Commercialisateur

Parts « MACIF »
MACIF - 2/4 rue Pied de Fond - 79037 NIORT Cedex 9

Parts « OFI ACTIONS SOLIDAIRE »
MUTAVIE - 9, rue des Iris - 79088 Niort Cedex 9

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Classification AMF

Actions des pays de la zone euro - Le FCP est éligible au PEA.

Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'Eurostoxx 50 grâce à l'utilisation de critères extra-financiers. L'OPCVM n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

Indicateur de référence

La performance du Fonds peut être comparée à celle de l'indice action Eurostoxx 50. [SX5T Index] Il est calculé dividendes réinvestis. L'indice Eurostoxx 50 est composé des 50 plus grandes et plus liquides capitalisations de la zone euro. Un certain nombre d'information (descriptif, cours, historiques, graphiques...) sur cet indice sont disponibles dans la presse (presse financière) et sur certains sites spécialisés (www.stoxx.com).

Stratégie de gestion

Le Fonds met en œuvre une approche fondée notamment sur une analyse extra-financière des sociétés composant son indicateur de référence, qui permet de déterminer les pondérations des titres dans le portefeuille. Cette approche permet au gérant de projeter les valeurs et leurs rendements escomptés sur une perspective de long terme.

Les actifs de MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE sont exposés aux valeurs de la zone euro (au minimum 60%), principalement sur les valeurs composant l'EUROSTOXX 50 mais également jusqu'à 40% maximum sur les valeurs composant l'EUROSTOXX tout en étant en permanence investi à 90% en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne.

Les actifs de MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE sont sélectionnés selon des critères sociaux et sociétaux :

- Qualité des ressources humaines au sein de l'entreprise ;
- Respect de l'environnement ;
- Qualité de la relation avec les clients / fournisseurs ;
- Le degré de développement gouvernement d'entreprise ;
- Engagement sociétal de l'entreprise.

Pour analyser les émetteurs au regard des critères non financiers, la Société de Gestion pourra s'appuyer sur des rapports fournis par des agences de notation sociale et environnementale.

Ensuite des critères classiques de répartition financière, sectorielle et/ou géographique sont appliqués.

Les principales étapes du processus de gestion sont les suivantes :

- La recherche : étudier les liens entre la responsabilité sociale des entreprises, la maîtrise des risques, la création de valeur et la performance financière, afin de déterminer les critères de développement durable ;
- L'analyse des entreprises et des critères : analyse des entreprises sur la base des informations collectées et validées et des recherches menées ;
- Le choix des investissements : construction du portefeuille à partir de l'univers d'investissement retenu (les entreprises composant l'indice Eurostoxx), en sélectionnant les valeurs appelées à surperformer l'indice et en respectant la diversification sectorielle de ce dernier ;
- Le contrôle et le suivi : les valeurs sélectionnées font l'objet d'un suivi constant comme le respect des critères de responsabilité sociale et de développement durable. Les arbitrages conduisant à réviser le portefeuille sont également contrôlés.

Une présentation détaillée du processus d'analyse extra-financière et d'intégration des évaluations est disponible dans le Code de transparence présent sur le site internet de la Société de Gestion www.ofi-am.fr.

Dans les limites prévues par la réglementation, le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français ou étranger et/ou de gré à gré).

Le FCP pourra intervenir sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer aux actions, titres et valeurs assimilées, indices, pour tirer parti des variations de marché ou poursuivre l'objectif de gestion.

Le Fonds pourra notamment intervenir sur les contrats à terme et les options (vente, achat, dans, ou en dehors de la monnaie) portant sur l'indice Eurostoxx 50. Par ailleurs, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre un éventuel risque de change.

En effet, le Fonds n'intervient pas sur ces instruments à des fins de surexposition.

Profil des risques

Au travers du FCP MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risque actions et de marché

Le Fonds est exposé au minimum à 60% aux actions. Si les marchés baissent la valeur liquidative du Fonds baissera.

Risque discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Le Fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé aux risques suivants :

Risque de taux

Une partie du portefeuille peut être investie en taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie

Le FCP sera exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Le FCP est donc exposé au risque que la contrepartie ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments.

Le risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme est limité à tout moment à 10 % de l'actif net du FCP par contrepartie.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont trait aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **226 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2017 (*) s'est élevé à **25 229 708 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **18 629 708 euros, soit 73.84%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **6 600 000 euros, soit 26.16%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2017.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice 2017, **2 920 117 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **16 personnes** au 31 décembre 2017), **8 081 973 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **80 personnes** au 31 décembre 2017).

(*) *Moyenne sur l'année calculée prorata temporis*).

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier exercice 2018

L'année 2018 a été atypique sur plusieurs plans et contraste de fait avec les exercices précédents.

L'exercice a été marqué par une succession de plusieurs séquences.

1. En premier lieu, sur l'évolution des données économiques. Le début d'année s'est inscrit dans la lignée de la précédente, à savoir un scénario de croissance mondiale soutenue. Les estimations initiales des grands instituts de conjoncture internationaux anticipaient un niveau d'activité élevé, ce qui donnait une croissance mondiale de près de 4%, signe d'une activité soutenue. A cette période, les indices « PMI » composites de l'activité se situaient entre 55 points et 60 points de part et d'autre de l'Atlantique, c'est-à-dire nettement au-dessus du seuil de 50 points qui marque la limite entre expansion et récession. A partir de février / mars, ces indicateurs se sont dégradés progressivement, jusqu'à s'accélérer à la baisse en fin d'année. Ainsi en décembre, les indicateurs se situaient autour de 51 points en zone euro, soit un net ralentissement, avec une dynamique un peu meilleure en Espagne et en Italie alors que l'Allemagne et les pays du Nord fléchissaient. La France étant déjà marginalisée, avec un indice à moins de 49 points, par l'action « des gilets jaunes ». Aux Etats-Unis, également, l'activité semble avoir ralenti, mais les indices sont moins clairs car les créations d'emplois ont battu des records et le taux de chômage reste proche des plus bas niveaux historiques. Dans les pays émergents, la situation semble en revanche se stabiliser dans de nombreux pays, mais l'attention et les inquiétudes se portent sur la Chine. Personne n'a vraiment confiance dans les statistiques officielles qui maintiennent un objectif autour de 6.5% car les autorités ont pris des mesures de relance budgétaire et financière (baisse des taux, assouplissement du taux de réserves obligatoires des banques etc...) qui suggèrent que le pays ralentit davantage. Finalement, la croissance mondiale a été révisée à la baisse tout au long de l'année, et les estimations se situent désormais autour de 3.7%, avec de bonnes probabilités d'être à nouveau révisées à de plus bas niveaux.
2. L'actualité économique se heurte également à une séquence politique anxiogène. Aux alentours du mois de mai, deux événements importants sont venus troubler la lecture économique déjà compliquée. L'un provenant des Etats-Unis, avec l'intensification des menaces commerciales américaines vis-à-vis de nombreux partenaires commerciaux, au premier rang desquels figure bien évidemment la Chine. L'autre venant de la zone euro, avec l'accession au pouvoir en Italie d'une coalition inédite et surtout anti-euro, provoquant une nouvelle fois, de vives tensions sur les marchés. En conséquence, ces événements et les menaces qu'ils véhiculent, ont semble-t-il eu un effet « auto réalisateur » sur la confiance des investisseurs et des agents économiques, mais hélas pas dans la bonne direction.

Ces événements ont naturellement eu des impacts significatifs sur les marchés financiers.

Taux d'intérêt

Le début d'année a donc été marqué par un début logique de normalisation des taux d'intérêt, avec une remontée des taux d'intérêt obligataires aux Etats-Unis et en Europe. Ainsi, le rendement du T Notes 10 ans US a rapidement atteint, et dépassé ponctuellement, la zone de 3%. Parallèlement, le rendement du Bund a dépassé 0.75% de rendement en début d'année, en harmonie avec le scénario économique ambiant.

Dans le même temps, les Banques Centrales ont accompagné ce mouvement de normalisation. Aux Etats-Unis, Jérôme Powell a pris ses fonctions en février 2018, et a plutôt réussi sa communication avec les marchés sur les orientations de la politique monétaire. Il s'inscrit ainsi dans la ligne de conduite de Janet Yellen. Le niveau des Fed Funds a été relevé à quatre reprises de 0.25% durant la période pour s'établir dans la fourchette 2.25% / 2.5% en fin d'exercice. En zone euro, il n'y a pas eu de modification du niveau des taux directeurs qui restent fixés entre -0.2% et 0%. Par ailleurs, la Réserve Fédérale des Etats-Unis (la FED) a déjà arrêté sa politique d'achat de titres alors que le programme de la Banque Centrale Européenne (BCE) a été réduit à partir de septembre et sera arrêté en 2019.

Mais, au vu du contexte décrit ci-dessus, ce mouvement de normalisation des taux d'intérêt a rapidement été mis entre parenthèses, et les taux se sont à nouveau détendus. En fin de période, le rendement du Bund 10 ans était ainsi revenu proche de son niveau du début de l'année autour de 0.25% alors que le T Notes 10 ans US était revenu nettement en dessous du seuil des 3%, autour de 2.75%. Dans le même temps, les dettes « périphériques » de la zone euro sont restées relativement stables, à l'exception de l'Italie qui a vu les taux à 10 ans se tendre jusqu'à près de 4% avant de se détendre en fin d'exercice une fois que la nouvelle coalition ait décidé de « rentrer dans les clous » d'une certaine discipline budgétaire vis-à-vis de Bruxelles.

Dans ce contexte, les spreads de crédit se sont écartés durant la majeure partie de l'année, que ce soit sur le segment Investment Grade ou « High Yield », avec des tensions de l'ordre de respectivement 65 points de base (bp) et 200 bp.

Les obligations émergentes ont également fait l'objet de retraits de capitaux, ce qui a pesé sur les cotations.

Dans ces conditions, les performances des marchés obligataires sont presque unanimement négatives.

De proche de 0% pour l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro à -1.15% pour les obligations Investment Grade (IG), -3.6% pour le segment High Yield (HY) en Europe et -2.25% aux Etats-Unis (en USD). Les obligations émergentes abandonnent entre -5% et -7% sur les principaux indices, qu'ils soient libellés en devises fortes ou locales.

Les obligations convertibles sont doublement pénalisées, par l'écartement des spreads de crédit d'une part, mais aussi par la piètre performance des actions. Finalement, elles reculent de l'ordre de 5% en Europe.

Sur les devises, le dollar a gagné près de 5% vis-à-vis de l'euro, passant de 1.20 à 1.14, mais après avoir atteint la zone de 1.25 au début de l'année 2018. Le point le plus notable est la baisse de grandes devises émergentes : le Réal Brésilien recule ainsi de 18% (après avoir reculé jusqu'à 35% en cours d'année), le Rand sud-africain de 16%, la Livre Turque de 50% etc...

Notons également la brusque baisse du RMB, la devise chinoise, contre dollar : sur l'exercice, elle recule de près de 6%. En Europe, la livre s'est stabilisée et ne perd qu'environ 1% contre l'euro sur la période. Enfin, le yen (qui est considéré étonnamment comme une valeur refuge) a bénéficié de l'environnement d'aversion au risque avec une progression de près de 7% contre l'euro.

Les marchés actions ont, dans un premier temps, bénéficié de l'amélioration économique et des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les indices, surtout américains, se sont envolés avant de connaître une phase beaucoup plus volatile à partir du mois de février 2018, avec des baisses de près de 10% des principaux indices actions dans le monde, et notamment des replis significatifs des valeurs technologiques américaines, dont les fameuses GAFA. Cette volatilité s'est exacerbée à partir du second semestre et ternit nettement le bilan des performances des actions sur la période.

Fait relativement inédit, il n'y a pratiquement pas d'indice actions internationales qui clôture l'année 2018 positivement : -4.85% pour l'indice des actions internationales (en euros), -4.95% pour l'indice S&P 500 (en USD). En Europe, le bilan est pire avec une baisse de près de 11% de l'indice Stoxx 600, et un repli beaucoup plus significatif sur le segment des petites et moyennes capitalisations : -13%.

Le contraste est encore plus significatif en France, avec une baisse de près de 9% de l'indice CAC 40 et de -26% de l'indice Small CAC.

Le point notable est également, pratiquement pour toutes les places occidentales, la différence entre les valeurs « défensives » et les valeurs « cycliques » sensibles à la remontée des taux d'intérêt. Ces dernières ont fait l'objet de dégagements très importants et les cours atteints laissent augurer un scénario de récession pas encore perceptible.

Les marchés émergents ont également beaucoup baissé, surtout les actions chinoises qui reculent de près de 22%. L'indice Global Emergent recule quant à lui de 10.3% en euros.

Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche une certaine stabilité sur la période et le pétrole a perdu près de 20%. Pour finir, l'indice HFR Global représentatif de la gestion alternative baisse de près de 10% (couvert en euro), ce qui illustre la difficulté rencontrée par les gérants à créer de la valeur dans ce panorama.

Gestion

Principales contributions à la performance de l'Eurostoxx 50 sur l'exercice

Contributions positives	Contributions négatives
Nokia	Bayer
Safran	AB Inbev
Sanofi	Basf

Macif Croissance Durable et Solidaire est un Fonds de développement durable. Les notions de développement et de croissance durables visent à concilier développement économique, équité sociale et protection de l'environnement. Le respect de ces critères favorise la pérennité des entreprises et devrait, sur le long terme, avoir un impact positif en termes de performances économiques. Les sources d'informations proviennent de plusieurs agences de notation spécialisées et de l'équipe interne d'analystes extra-financiers. Le Fonds a un univers d'investissement correspondant aux membres de l'Eurostoxx soit un gisement d'environ 300 valeurs, tout en conservant comme indice de référence l'Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis. Par ailleurs, le Fonds investit 5 à 10% de son encours en titres d'entreprises solidaires agréées conformément à la réglementation. Pour l'essentiel, ces titres sont des actions non cotées émises par la Société d'Investissement de France Active.

Le FCP exerce les droits de vote attachés aux titres qu'il détient afin de défendre, aux assemblées générales des sociétés cotées, les problématiques extra-financières. En plus de ses votes, le Fonds participe aux démarches de la SICAV Phitrust Active Investors France (ex Proxy Active Investors). Cette SICAV est un OPCVM d'initiative pour l'amélioration de la gouvernance des sociétés cotées européennes. Son objectif est d'inciter des sociétés de l'indice CAC 40 à appliquer des stratégies favorables aux intérêts de tous, par l'instauration d'un dialogue avec les entreprises et par ses votes et ses initiatives lors des assemblées générales des actionnaires (dépôts de résolutions).

Macif Croissance Durable et Solidaire est intervenu sur les contrats à terme et ETF portant sur l'indice Eurostoxx 50 afin de modifier son taux d'exposition au marché action pour réagir rapidement et à moindre frais aux évolutions de la conjoncture boursière et aux ordres de souscriptions/rachats.

Sur la période, le portefeuille a réalisé des opérations d'ajustement relatives à l'actualisation trimestrielle des catégories ESG des sociétés de l'univers d'investissement et des résultats des travaux d'analyse financière, ainsi qu'à la mise en adéquation du processus de gestion.

Ainsi, sur l'angle extra-financier, Sanofi est resté très largement sous pondéré en raison de la multiplication des controverses (Depakine, Dengvaxia), de même que Bayer (glyphosate). Les positions sur Total, BASF et Capgemini ont été intégralement vendues en raison de la dégradation de leur notation ISR, tandis que des allègements ont eu lieu sur Adidas, Peugeot, et Philips.

Simultanément Gerresheimer, ASML, Unilever, ABInbev, Danone, Repsol, Telefonica, Siemens et Air Liquide ont été renforcés pour conserver des expositions sectorielles en adéquation avec le processus de gestion. Dans la même logique, Vinci, Kering, Linde, RTL et Decaux intègrent l'actif du FCP.

D'un point de vue fondamental, on peut retenir les prises de bénéfices totales sur Amer Sports (absence de catalyseurs après une belle performance) et Telefonica Deutschland (faiblesses structurelles). Nous avons également procédé à des prises de bénéfices partielles sur Teleperformance (excellent parcours boursier en 2018) et L'Oréal (attentes du marché ambitieuses, valorisation excessive).

Au-delà des ajustements de pondérations guidés par la méthodologie de construction du portefeuille (agencement des appréciations financières et extra-financières), certaines positions ont été initiées ou augmentées. Ainsi, **Atos** a été renforcé à la suite de la baisse excessive du cours : perspectives de croissance sous-estimées (beaucoup d'inquiétudes sur la division infrastructures qui devrait structurellement décroître mais des relais de croissance devraient compenser), intégration de Syntec qui dopera croissance et profitabilité. **Ipsen** a intégré le portefeuille cette année : la croissance des ventes devrait rester soutenue par la très forte dynamique de sa division « produits de spécialités » et le faible levier financier permet d'envisager des nouvelles acquisitions.

De manière générale, tout au long de l'année, le Fonds a conservé une nette sur représentation par rapport à son indice de référence des entreprises dites « leader » ou « impliqué ». Ces catégories correspondent, dans la grille d'analyse de l'équipe interne d'analystes ISR, aux sociétés jugées les plus en avance au sein de leur secteur respectif dans la prise en compte des principaux enjeux ESG.

Dans le domaine solidaire, Macif Croissance Durable et Solidaire est principalement investi en titres non cotés de France Active Investissement (ex-Société d'Investissement de France Active). Cette dernière a pour objectif de renforcer la structure financière des entreprises solidaires et des associations d'utilité sociale pour créer et consolider des emplois. Le FCP a obtenu le renouvellement de son Label Finansol pour un an. Attribué depuis 1997 par un comité d'experts indépendants, il atteste du caractère solidaire d'un produit financier. La position en titres solidaires a été renforcée en début d'année pour se maintenir au-dessus de 5%.

Principales contributions à la performance du portefeuille sur l'exercice

Contributions positives	Contributions négatives
Teleperformance	BBVA
Iberdrola	ING Groep
Amer Sport	AXA

Entre le 29 décembre 2017 et le 31 décembre 2018, la valeur liquidative de la part C affiche une baisse de -11.88% (154,41 euros) tandis que l'Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis se contracte de -12.03%.

Le FCP est en ligne avec son benchmark sur l'exercice dans un marché qui aura été complexe et inattendu sur le plan boursier. De manière plus générale, les très grandes capitalisations boursières tirent leur épingle du jeu en affichant en moyenne une meilleure résistance à la baisse. Le portefeuille parvient, en se maintenant à proximité de la performance de son indice, à se classer dans le premier quintile parmi ses pairs.

Parmi les contributions significatives positives à l'écart de performance on peut relever les positionnements au sein des secteurs de la santé, de la chimie et des banques tandis que les principaux secteurs ayant contribué négativement ont été l'énergie et les technologies. Le portefeuille a bénéficié à la fois de contre-performances de membres de l'indice absents ou significativement sous pondérés à son actif telles Bayer, BASF, Fresenius, BNP Paribas et Deutsche Bank, et des parcours de certaines convictions telles Teleperformance, EssilorLuxottica, Amadeus et Akzo Nobel. Bayer a notamment pâti de l'annonce de la condamnation de Monsanto à indemniser un ancien jardinier atteint d'un lymphome après utilisation du glyphosate. Compte tenu de l'utilisation massive et ancienne de ce produit au niveau mondial l'enjeu est important.

A l'opposé, la sous pondération sur Total et aux valeurs aéronautiques que sont Airbus et Safran, conjuguée aux contre-performances des convictions TechnipFMC (impacté par la baisse des prix du pétrole au cours du 4ème trimestre) et Atos se sont révélées pénalisantes. Atos a émis un profit warning lors de la publication du 3ème trimestre en raison de la décroissance de l'activité aux Etats-Unis et d'une chute de la croissance sur le marché allemand. Ainsi, la croissance organique sur le 3ème trimestre est nulle contre des attentes à +2%. Toutefois, la correction apparaît excessive et les difficultés non structurelles à ce stade même si la confiance dans le management en ressort dégradée.

Au 31 décembre 2018, le taux d'exposition au marché actions s'établit à 96% (hors investissements solidaires non cotés).

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (Art 173 de la Loi 2015-992 relative à la transition énergétique et Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015)

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (http://www.ofi-am.fr/isr_la_recherche_ISR.php), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2018

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ / ENTITÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	90.17%	90.17%	100 %
Solidaire	6.37%	6.37%	100%
OPC et Disponibilités	3.45%	3.45%	100%
TOTAL	100%	100%	

Émetteurs privés

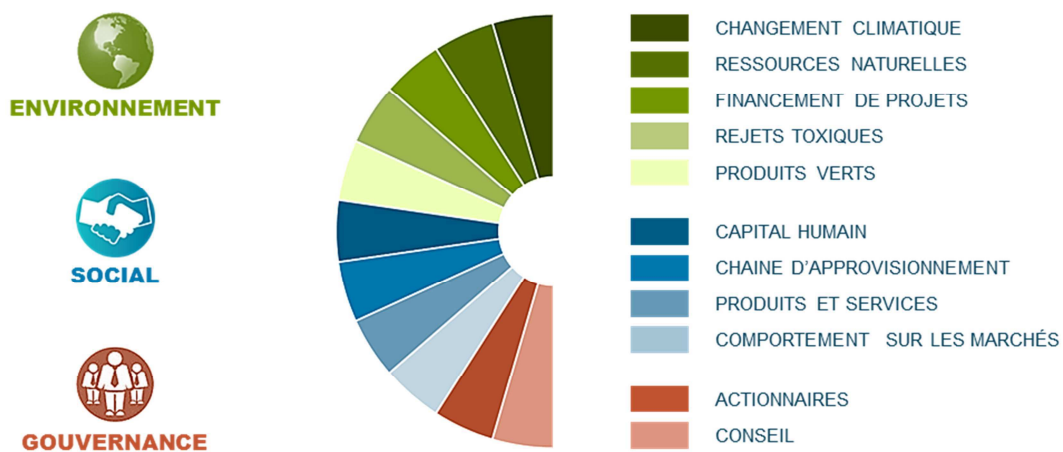
Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR

Ces enjeux sont répartis en 11 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - Les risques de sécheresse
 - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - L'impact de l'activité sur l'eau
 - Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
 - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
 - Énergies renouvelables
 - Bâtiments éco-conçus
 - Technologies améliorant l'efficacité énergétique
 - Solutions de recyclage
 - Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, VIGÉO, PROXINVEST, REPRISK.
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance, les outils de pilotage de la RSE...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 20 % des émetteurs de l'univers.

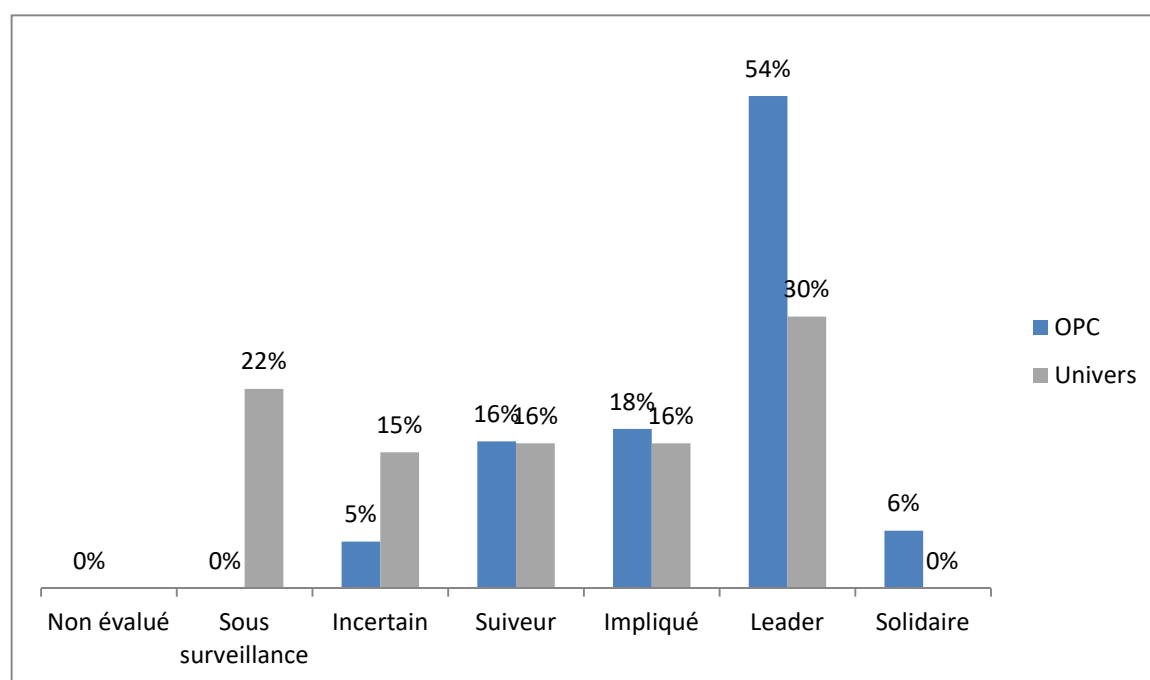
Les autres émetteurs sont répartis en **4 catégories égales en nombre d'émetteurs** :

- **Incertains** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2018

A fin décembre, 100 % de l'encours était couvert par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 31/12/2018

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et qui font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

L'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

Évaluation de l'empreinte carbone : Émissions financées

Mode de calcul :
$$\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$$

Estimation des émissions financées (au 31/12/2018) : 120.8 tonnes équivalent CO2

Disponibilité de l'information : 94% de l'encours du portefeuille

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Émissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement.pdf).

Les actions d'engagement portent sur :

- Les émetteurs dont l'évaluation de la prise en compte des enjeux de RSE révèle un retard par rapport à ses pairs (émetteurs de la catégorie ISR « Sous Surveillance ») ;
- Les émetteurs qui font l'objet de controverses importantes, lorsque des informations complémentaires peuvent être utiles à l'analyse ESG (notamment informations sur les mesures prises pour éviter le renouvellement de telles controverses).

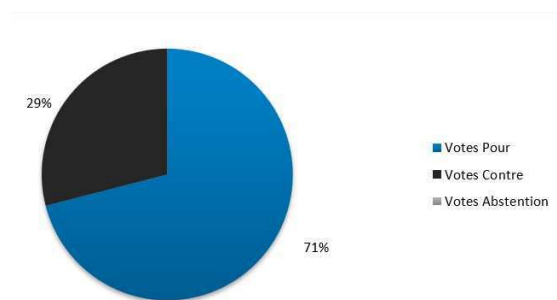
Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf)

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Au cours de l'exercice, les votes ont été exercés lors de 66 Assemblées Générales.

Nombre de...	AG-en-2018
AG où nous avons exercé nos droits de vote	66
AG avec au moins un vote Contre ou Abstention	60
Résolutions votées	1009
Résolutions votées Contre ou Abstention	29.0%

Orientation des votes



INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 31/12/2018

Taux : Pas de position au 31/12/2018

Crédit : Pas de position au 31/12/2018

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2018

Commodities : Pas de position au 31/12/2018

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	39 238 526,90	37 568 395,52
Actions et valeurs assimilées	37 871 129,99	35 907 018,43
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	37 871 120,99	35 907 009,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9,00	9,00
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	1 354 476,91	1 608 677,09
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 354 476,91	1 608 677,09
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	12 920,00	52 700,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 920,00	52 700,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	145 946,93	156 821,24
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	145 946,93	156 821,24
Comptes financiers	53 846,23	150 480,20
Liquidités	53 846,23	150 480,20
Total de l'actif	39 438 320,06	37 875 696,96

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	37 327 909,70	36 611 708,75
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	930 928,93	-
Report à nouveau (a)	1 904,64	1 140,96
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	610 333,96	781 863,04
Résultat de l'exercice (a, b)	501 013,93	391 122,96
Total des capitaux propres	39 372 091,16	37 785 835,71
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	12 920,00	52 700,00
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	12 920,00	52 700,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 920,00	52 700,00
Autres opérations	-	-
Dettes	53 308,90	37 161,25
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	53 308,90	37 161,25
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	39 438 320,06	37 875 696,96

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	2 022 320,00	2 165 660,00
ACTIONS	2 022 320,00	2 165 660,00
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50 0319	2 022 320,00	2 165 660,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	973 781,90	752 983,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	973 781,90	752 983,50
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	1 352,15	1 285,14
Autres charges financières	-	-
Total (II)	1 352,15	1 285,14
Résultat sur opérations financières (I - II)	972 429,75	751 698,36
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	500 592,01	395 468,26
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	471 837,74	356 230,10
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	29 176,19	34 892,86
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	501 013,93	391 122,96

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour (de Paris) de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour. Le calcul de la valeur liquidative du FCP s'effectue sur la base des cours de clôture de la séance de bourse du jour J et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées au cours de clôture.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les positions sur les marchés à terme fermes et conditionnels sont évaluées au cours correspondant à l'heure de cotation prise en compte pour la valorisation des actifs sous-jacents.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres non cotés

La valeur nominale des titres non cotés n'est pas appelée à varier régulièrement, elle reste stable quelques que soient les résultats annuels des entreprises émettrices. Ce n'est qu'en cas d'événements impactant significativement les résultats d'une entreprise donnée qu'il pourrait être décidé de modifier la valeur nominale du titre non coté pour l'adapter à la valeur réelle de la dite entreprise.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (T.C.N.) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché relevés par les gestionnaires à l'heure de publication des taux du marché interbancaire par l'A.F.B. Le taux retenu, en l'absence de transactions significatives, est l'Euribor pour les titres à moins d'un an, le taux des BTAN (publiés par les principaux S.V.T) pour les titres à plus d'un an, majorés le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les T.C.N. dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.

La méthode de valorisation retenue qui est conservée pendant toute la durée de détention du titre est :

- pour les instruments à coupons pluriannuels et dont le coupon annuel est déterminé selon un calcul actuariel (type obligataire) : évaluation selon la méthode actuarielle ;
- pour les instruments d'une durée inférieure à un an émis sous forme d'intérêts précomptés ou in fine : évaluation selon la méthode d'escompte de la valeur globale de remboursement sur la durée restant à courir.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Opérations à règlement-livraison différé

Les titres achetés sur le marché à règlement différé sont valorisés à leur valeur de marché. Ils sont inscrits en portefeuille à leur date de négociation.

Les titres vendus sur le marché à règlement différé sont sortis du portefeuille dès le jour de négociation.

Description des engagements hors-bilan

Les titres cédés à réméré font l'objet d'une inscription au hors-bilan à leur valeur contractuelle.

Les contrats à terme fermes figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à

1,08% TTC ; tout OPC inclus pour les parts MACIF C et MACIF D

1,80% TTC ; tout OPC inclus pour les parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Affectation des sommes distribuables

Parts «MACIF C» et « OFI ACTIONS SOLIDAIRE » :

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts «MACIF D» :

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	37 785 835,71	29 846 288,10
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	9 459 748,04	6 930 321,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 217 943,00	-1 853 679,18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 172 776,52	594 214,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-234 498,08	-98 170,10
Plus-values réalisées sur contrats financiers	98 600,00	284 630,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-394 180,00	-5 980,00
Frais de transaction	-79 578,18	-37 355,98
Différences de change	37 770,91	-47 706,14
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 468 871,77	2 231 702,66
Différence d'estimation exercice N	-532 829,37	
Différence d'estimation exercice N - 1	5 936 042,40	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	39 780,00	-87 420,00
Différence d'estimation exercice N	-12 920,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	-52 700,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-299 186,73	-327 240,40
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	471 837,74	356 230,10
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	39 372 091,16	37 785 835,71

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	2 022 320,00	5,14
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	53 846,23	0,14
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	53 846,23	0,14	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	3 401,33	0,01	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2018
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	142 545,60
Coupons à recevoir	3 401,33
Total créances	145 946,93
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-51 400,95
Provision commission de mouvement	-1 907,95
Total dettes	-53 308,90
Total	92 638,03

Souscriptions rachats

Catégorie de parts MACIF C	
Parts émises	557,1788
Parts rachetées	932,1270
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE	
Parts émises	33 993,0984
Parts rachetées	7 620,9134
Catégorie de parts MACIF D	
Parts émises	4 465,3667
Parts rachetées	1 050,0000

Commissions

Catégorie de parts MACIF C	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts MACIF D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts MACIF C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts MACIF D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	Néant			
	Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine			
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	223,0365	4 362,92	973 090,41

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Catégorie de parts MACIF C		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	7 987,86	7 934,74
Total	7 987,86	7 934,74
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	7 987,86	7 934,74
Total	7 987,86	7 934,74
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE		
Sommes restant à affecter		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/12/2017
Report à nouveau	-	-
Résultat	159 598,65	84 938,96
Total	159 598,65	84 938,96
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	159 598,65	84 938,96
Total	159 598,65	84 938,96
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts MACIF D		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 904,64	1 140,96
Résultat	333 427,42	298 249,26
Total	335 332,06	299 390,22
Affectation		
Distribution	334 569,88	297 514,73
Report à nouveau de l'exercice	762,18	1 875,49
Capitalisation	-	-
Total	335 332,06	299 390,22
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	199 148,7406	195 733,3739
Distribution unitaire	1,68	1,52
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Catégorie de parts MACIF C		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	13 247,60	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 771,57	14 598,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	22 019,17	14 598,53
Affectation		
Distribution	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/12/2017
Plus et moins-values nettes non distribuées	22 019,17	14 598,53
Capitalisation	-	-
Total	22 019,17	14 598,53
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 676,8445	4 051,7927
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	358 392,44	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	236 741,93	217 570,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	595 134,37	217 570,71
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	595 134,37	217 570,71
Capitalisation	-	-
Total	595 134,37	217 570,71
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	67 117,4252	40 745,2402
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts MACIF D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	559 288,89	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	364 820,46	549 693,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	924 109,35	549 693,80
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	924 109,35	549 693,80
Capitalisation	-	-
Total	924 109,35	549 693,80
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	199 148,7406	195 733,3739
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Actif net					
en EUR	39 372 091,16	37 785 835,71	29 846 288,10	27 425 896,80	23 773 914,73
Nombre de titres					
Catégorie de parts MACIF C	3 676,8445	4 051,7927	6 985,6561	7 234,7708	6 973,0981
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE	67 117,4252	40 745,2402	20 189,3099	14 012,1283	11 520,3069
Catégorie de parts MACIF D	199 148,7406	195 733,3739	193 222,1421	192 854,1329	190 873,1329
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts MACIF C en EUR	154,51	175,34	158,74	151,85	134,25
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE en EUR	227,93	259,51	235,71	226,22	201,45
Catégorie de parts MACIF D en EUR	118,03	135,39	124,09	120,07	107,49
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts MACIF C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts MACIF D en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts MACIF C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts MACIF D en EUR	1,68	1,52	1,69	1,24	1,61
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts MACIF C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts MACIF D en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts MACIF C en EUR	2,17	1,95	1,80	9,76	7,63
Catégorie de parts OFI ACTIONS SOLIDAIRE en EUR	2,37	2,08	1,99	12,93	10,05
Catégorie de parts MACIF D en EUR	-	-	-0,28	6,52	4,61

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			37 871 129,99	96,19
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			37 871 120,99	96,19
ADIDAS NOM	EUR	1 886,00	344 006,40	0,87
AIR LIQUIDE	EUR	11 383,00	1 234 486,35	3,14
AKZO NOBEL NV-CVA	EUR	8 081,00	568 902,40	1,44
ALLIANZ SE-NOM	EUR	5 795,00	1 014 936,30	2,58
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	5 534,00	336 688,56	0,86
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	8 294,00	478 563,80	1,22
ARKEMA	EUR	2 735,00	205 015,60	0,52
ASML HOLDING N.V.	EUR	5 947,00	815 690,52	2,07
ATOS SE	EUR	5 570,00	398 143,60	1,01
AXA	EUR	47 021,00	886 722,02	2,25
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	148 683,00	689 220,05	1,75
BANCO SANTANDER SA	EUR	62 800,00	249 504,40	0,63
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	7 309,00	516 746,30	1,31
BNP PARIBAS	EUR	11 254,00	444 251,65	1,13
CAIXABANK	EUR	57 310,00	181 328,84	0,46
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	15 904,00	463 840,16	1,18
CRH PLC	EUR	26 886,00	621 066,60	1,58
DAIMLER	EUR	8 036,00	368 932,76	0,94
DANONE	EUR	9 409,00	578 747,59	1,47
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	22 221,00	531 304,11	1,35
ENEL SPA	EUR	126 773,00	639 443,01	1,62
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	10 891,00	1 202 910,95	3,06
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	53 886,00	743 357,37	1,89
GEA GROUP AG	EUR	6 641,00	149 422,50	0,38
GERRESHEIMER AG	EUR	10 722,00	613 834,50	1,56
HEINEKEN NV	EUR	8 103,00	625 551,60	1,59
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	4 077,00	388 945,80	0,99
IBERDROLA SA	EUR	159 250,00	1 117 616,50	2,84
INDITEX	EUR	26 041,00	582 016,35	1,48
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	33 047,00	573 861,16	1,46
ING GROUP NV	EUR	58 258,00	548 207,78	1,39
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	384 234,00	745 337,11	1,89
IPSEN	EUR	4 000,00	451 400,00	1,15
JC DECAUX	EUR	5 717,00	140 180,84	0,36
KBC GROUPE	EUR	9 221,00	522 646,28	1,33
KERING	EUR	985,00	405 426,00	1,03
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	11 000,00	242 825,00	0,62
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	151 639,00	388 195,84	0,99
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	16 292,00	503 911,56	1,28

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
L'OREAL SA	EUR	2 344,00	471 612,80	1,20
LINDE PLC	EUR	4 713,00	652 986,15	1,66
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	3 838,00	990 971,60	2,52
MERCK KGAA	EUR	4 222,00	379 895,56	0,96
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	3 401,00	648 060,55	1,65
NATIXIS	EUR	72 022,00	296 658,62	0,75
NOKIA OYJ	EUR	79 337,00	399 065,11	1,01
ORANGE	EUR	54 226,00	767 569,03	1,95
PEUGEOT SA	EUR	17 667,00	329 401,22	0,84
REPSOL	EUR	70 484,00	992 414,72	2,52
REPSOL SA RIGHT 09/01/2019	EUR	70 484,00	28 193,60	0,07
REXEL	EUR	23 754,00	220 912,20	0,56
RTL GROUP	EUR	2 796,00	130 573,20	0,33
SANOFI	EUR	4 965,00	375 651,90	0,95
SAP SE	EUR	14 519,00	1 262 136,67	3,21
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	16 334,00	975 466,48	2,48
SIEMENS AG-NOM	EUR	3 320,00	323 301,60	0,82
SIFA CAT.B	EUR	24 044,00	2 500 576,00	6,35
SMURFIT KAPPA	EUR	11 739,00	273 049,14	0,69
SUEZ SA ACT	EUR	18 186,00	209 684,58	0,53
TECHNIPFMC PLC	EUR	30 005,00	529 588,25	1,35
TELEFONICA SA	EUR	75 318,00	552 758,80	1,40
TELEPERFORMANCE SE	EUR	6 683,00	932 946,80	2,37
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	2 601,00	352 175,40	0,89
UNICREDIT SPA	EUR	23 293,00	230 460,94	0,59
UNILEVER CVA	EUR	21 097,00	1 000 419,74	2,54
VALEO SA	EUR	7 579,00	193 340,29	0,49
VINCI SA	EUR	4 694,00	338 061,88	0,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9,00	-
WEBSOURD	EUR	900,00	9,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			1 354 476,91	3,44
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 354 476,91	3,44
ISHARES VII PLC CORE EURO STOXX 50 UCITS ETF	EUR	4 079,00	381 386,50	0,97
OFI RS LIQUIDITES	EUR	223,0365	973 090,41	2,47

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	12 920,00	12 920,00	0,03
EURO STOXX 50 0319	EUR	68,00	-12 920,00	-0,03
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			145 946,93	0,37
Dettes			-53 308,90	-0,14
Comptes financiers			53 846,23	0,14
ACTIF NET			39 372 091,16	100,00



Société d'expertise comptable
Ordre régional Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale Paris

MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE
Fonds Commun de Placement

OFI ASSET MANAGEMENT
Société de gestion
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 6 mars 2019
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Bruno DECHANCE